

# Trier, c'est simple

Tous les emballages et  
Tous les papiers se trient



En vrac, sans les laver, sans les emboîter, sans les découper, sans les déchirer et en laissant les bouchons sur les bouteilles en plastique.

## Les emballages

en papier et en carton



Sacs, sachets



Boîtes et cartons



Briques avec  
ou sans bouchons

en métal



Bidons et aérosols



Conserves, barquettes,  
canettes



Capsules à café,  
petits contenants



Boîtes, tubes,  
couvreclis

en plastique



Bouteilles, flacons  
(avec bouchons)



Boîtes, pots, blisters,  
emballages sous vide,  
barquettes



Sacs, sachets, tubes,  
sur-emballages,  
films plastiques

## Les papiers



Journaux, prospectus,  
magazines



Enveloppes, papiers de  
bureaux, courriers



Cahiers, annuaires,  
catalogues, livres

**Mémo** Votre jour de collecte (à compléter)

Ordures ménagères .....

Déchets verts .....

(semaines 13 à 19)

Encombrants .....

(toutes les 2 semaines)

Bac jaune .....

Verre .....

(toutes les 2 semaines)

Le calendrier de collecte de votre commune est disponible sur le site [cc-sablons.fr](http://cc-sablons.fr)  
Un numéro vert pour répondre à toutes vos questions **0800 60 02 02**



### Déchets verts uniquement dans le bac dédié



Feuilles mortes, tonte,  
fleurs coupées  
et petits branchages

Les grosses branches et troncs doivent être emmenés en déchetterie



Les élagages et les petites branches  
(- de 10 cm de diamètre) doivent  
être présentés en fagot ficelés  
de moins d'1 mètre de long  
et déposés à côté du bac.



### Le verre



### Les ordures ménagères



Tous les autres déchets, par exemple les couches-culottes,  
la vaisselle cassée, les restes de nourriture.

## Les encombrants

Les encombrants sont collectés à Méru tous les 15 jours. Consultez votre calendrier.

La plupart des encombrants peut être collectée à domicile (électroménager, mobilier...). Ce service est gratuit.

## Déchetteries du territoire

L'accès aux déchetteries s'effectue à l'aide d'une carte gratuite et obligatoire. Les modalités et le formulaire pour l'obtenir sont disponibles sur le site [cc-sablons.fr](http://cc-sablons.fr)

**Les déchets toxiques :** peinture, vernis, cartouches d'encre, batteries, piles, CD, DVD, cassettes, produits dangereux, huiles de vidanges et néons sont à déposer uniquement en déchetterie. Retrouvez les adresses et horaires d'ouverture des déchetteries de Bornel et Laboissière-en-Thelle sur le site internet [cc-sablons.fr](http://cc-sablons.fr)

Renseignements au **03 44 22 01 60**